

Administration - Demandes d'admission

MAPE, Maisons d'Accompagnement Parents Enfants

23 rue Boris Vildé, 92260 Fontenay-aux-Roses.

01 46 01 54 70 01 46 01 54 81
mape@avvej.asso.fr

Dossier de demande d'admission

Rapport social, demande personnelle manuscrite, accord de principe de prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.



Lieux d'accueil

Dans les Hauts-de-Seine, en Ile-de-France...

Les correspondances concernant les familles doivent être adressées pour un accueil :

- à **Antony**, par le Service Appartement Mère Enfant (SAME) et par le Service Internat Mère Enfant (SIME) à :

MAPE - Foyer maternel Le Bief
4 rue du Moulin, 92160 Antony
01 46 68 81 48 01 46 66 83 40
mape.lebief@avvej.asso.fr

- à **Fontenay-aux-Roses** et à **Colombes** par le Service d'Accompagnement Individualisé (SAI) et par le Foyer Maternel Educatif (FME) à :

MAPE - Foyer maternel Clairefontaine
23 rue Boris Vildé, 92260 Fontenay-aux-Roses
01 46 01 54 70 01 46 01 54 81

Les MAPE sont un établissement habilité par le Département des Hauts-de-Seine en tant que centre maternel par un arrêté du 23 décembre 2014.

Articles L.222-5 et L.226-2-1 du Code de l'Action Sociale et Familiale.

mun établissement, **a** deux foyers maternels, **p** quatre services éducatifs, **e** deux crèches collectives et des assistantes maternelles.

4 services d'accompagnement pour 55 familles

Adolescente ou femme enceinte au 7^e mois de grossesse inscrite dans une maternité proche du lieu d'accueil

Mère d'un enfant de moins de 3 ans, mère d'un enfant et enceinte du 2^e ou mère de 2 enfants (le départ de la famille est envisagé au cours de la 4^e année du premier enfant).

Situation administrative : les femmes mineures sans papier sont accueillies dans un site d'accueil collectif.

Missions

Education

des mineures, des jeunes adultes. Education des enfants : en privilégiant l'éveil psychomoteur de l'enfant, son rapport à l'autre, en le confrontant à l'interdit par l'apprentissage des limites.

Protection

physique et morale des enfants, en veillant à garantir le maternage nécessaire au tout-petit. Protection physique et morale des adolescentes et femmes accueillies.

Prévention

des conséquences d'une possible altération du lien mère-enfant, par le soutien aux femmes isolées et paupérisées.

Soutien de la fonction parentale

de la fonction maternelle, de la fonction paternelle et aux liens intrafamiliaux et avec le compagnon.

Insertion

insertion sociale, culturelle, scolaire, professionnelle, par le logement.

Les jeunes femmes doivent simultanément affronter une situation de rupture familiale, la précarité sociale, une grossesse précoce ou très jeune, les conséquences sociales de l'arrivée de l'enfant, alors que le plus souvent leur projet personnel et professionnel est en phase de construction ou a été interrompu par la grossesse.

Les femmes mineures ou jeunes adultes, ou plus fragilisées ont besoin pour vivre avec leur enfant d'un encadrement de proximité. Les personnes accueillies en appartements doivent être en mesure d'assumer les contraintes du quotidien avec leur enfant et de préserver les conditions de leur sécurité.

2 services d'accueil collectif

- internat pour 17 familles (8 + 9).

2 services d'accueil individualisé

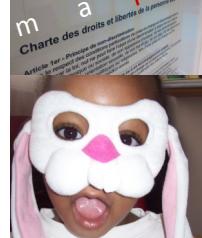
- pour 38 familles avec hébergement en appartement.
- Parcours possible d'un type d'accueil à l'autre, par une réorientation impliquant le service prescripteur.

L'accueil des enfants en journée

- 2 crèches collectives 12 et 20 enfants.
- 3 équipes d'assistantes maternelles salariées de l'établissement, à Antony, Fontenay-aux-Roses et Colombes.

Le père

peut rencontrer son enfant dans les locaux. Selon des modalités dont il convient avec l'établissement, il est soutenu dans l'exercice de sa fonction parentale.



Association vers la vie pour l'éducation des jeunes



intervient dans tous les départements d'Ile-de-France auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en difficulté. 16 établissements socio-éducatifs ou médicaux-sociaux.

Association reconnue d'utilité publique

Siège social

Immeuble Central Gare,
1, place Charles-de-Gaulle
Montigny-le-Bretonneux
78067 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

01 30 43 26 00
01 30 43 98 25

www.avvej.asso.fr

Informations sur l'association et la vie associative, options fondamentales, projet associatif, présentation et actualité des établissements, offres d'emploi...

Pages des MAPE

Présentation de l'établissement, informations pratiques (plans d'accès aux différents lieux), description de la procédure d'admission, actualités, rapports d'activité des trois dernières années...

Développement de l'enfant

Assurer au nouveau-né une sécurité affective minimum, lui permettre d'établir au quotidien un lien avec sa mère, et aussi son père - *se différencier de sa mère - ou la rencontrer - se socialiser - être stimulé - acquérir des repères ...*

Relation à l'enfant

Aider la jeune mère à construire une relation viable avec son enfant, à préparer son avenir et celui de son enfant.

Relations familiales

Rompre l'isolement de l'adolescente ou de la jeune femme en rupture familiale, qui souvent a connu abandons, rejets, placements. L'aider à ajuster ses relations avec les membres de sa famille, de la famille du père de son enfant et avec un réseau amical, l'aider à penser la relation du couple parental.

Développement personnel

Prendre soin de soi, s'ouvrir à son environnement dans sa dimension culturelle et citoyenne.

Insertion sociale et culturelle

Favoriser l'insertion scolaire, professionnelle, sociale et culturelle en apportant à la jeune mère l'aide psychologique, affective et éducative dont elle a besoin pour vivre avec son ou ses enfants.



maisons d'accompagnement
parents enfants

m a p e

Foyers maternels Le Bief / Clairefontaine
Antony - Colombes - Fontenay-aux-Roses

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes